

Seul le texte prononcé fait foi

Discours de Mme Jessica M. Elbaz
Secrétaire du Comité consultatif pour le
Programme d Assistance des Nations Unies
(21 octobre 2021)

Mme la Présidente, Mmes et MM. les délégué(e)s,

C'est un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui en ma qualité de Secrétaire du Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

Cela fait plus de 50 ans qu'a été établi le Programme d'assistance des Nations Unies et les besoins de formation en droit international et en matériel

Afin de répondre aux besoins de formation sous les circonstances exceptionnelles résultant de la COVID-19, la Division de la codification a, entre autres, conçu et conduit des ateliers en ligne sur des sujets d'intérêt pour chaque région. Ces ateliers ont été dispensés par des spécialistes dans leur domaine et la diversité géographique, le multilinguisme, les cultures juridiques variés ainsi que la parité des femmes ont continué à être considérés en les conduisant.

L'Atelier régional pour l'Afrique a été conduit en français sur le droit international des droits de l'homme. L'Atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été livré en anglais et portait sur le Droit de la responsabilité des États. L'Atelier sur le Règlement pacifique des différends internationaux a été livré en français aux candidats au Programme de bourses de perfectionnement qui ont également assisté aux cours d'été en ligne de l'Académie de droit international de La Haye. Un Atelier régional pour l'Asie et le Pacifique est prévu pour mi-novembre.

aucunement les discussions approfondies et les liens tissés lors des activités en présentiel.

Philippines, le Portugal, le Qatar, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Slovaquie pour leurs contributions pendant la période considérée.

Je vous remercie de votre attention, ainsi que de votre soutien constant au Programme d'assistance.
